



## **Emplois menacés dans les entreprises de travaux publics des Deux-Sèvres ; le syndicat en appelle aux investissements des collectivités**

mardi 27 avril 2010, par [lpe](#)

Par un communiqué en date du 20 avril, le **syndicat départemental des entrepreneurs de travaux publics des Deux-Sèvres** s'inquiète des difficultés que rencontrent les collectivités et des répercussions que cela a déjà sur les entreprises des travaux publics et en particulier sur l'emploi.



Lors de la dernière réunion du syndicat départemental, la conjoncture économique et les conséquences sur l'activité des entreprises de Travaux Publics ont été évoquées.

Les collectivités locales et territoriales ont joué un rôle déterminant dans le soutien des activités de travaux publics et par la même dans le maintien de l'emploi permanent dans les entreprises du secteur. En effet, l'activité a brutalement chuté au cours du second semestre 2008.

Après un début d'année 2009 très difficile, l'activité liée au secteur privé n'est pas repartie. Les effets des plans de relance et du remboursement anticipé du FCTVA ont permis au cours du second semestre 2009 de retrouver de l'activité et de maintenir les effectifs dans les entreprises.



Néanmoins, **entre 2008 et 2009 l'emploi permanent et l'emploi induit a chuté d'environ 7 %**. Et entre 2008 et le premier trimestre 2010, l'emploi permanent et l'emploi induit a chuté d'environ 14 % car **ce début 2010, est encore plus difficile, sans visibilité**. En fin d'année la baisse pourrait être de 17% soit plus de 200 emplois perdus.

La Fédération départementale, présidée par **Philippe Girault** précise dans ce communiqué : "*Consciente*

*des difficultés que les collectivités rencontrent aussi, notre profession s'est mobilisée pour soutenir l'investissement des collectivités locales au travers de la mise en place d'un dispositif de prêts bonifiés relayés par DEXIA Crédit Local.*

Les types de travaux concernés doivent répondre à l'un des objectifs suivants :

- Assurer un environnement de qualité : eau, déchets, éclairage, énergie ; loisirs, éco-quartiers, rénovation urbaine, etc.
- Garantir la sécurité des usagers : suppression de passages à niveau, zones 30, entretiens de réseaux routiers, sécurisation et renforcement des réseaux en eau, gaz, électricité y compris digues, retenues, voies ferrées, ouvrages d'art, etc.
- Améliorer la mobilité des territoires urbains et ruraux : liaisons routières, ferroviaires, aéroports, voirie, transports collectifs, circulation (lutte contre la congestion, circulation douce, etc.)
- Contribuer au développement économique : plateformes logistiques, infrastructures maritimes et fluviales, zones d'activités, équipements industriels, TIC etc.

La phase de commercialisation s'étendra de novembre 2009 à fin septembre 2010. Les travaux, quant à eux, devront être engagés d'ici la fin de l'année 2010.

Les collectivités peuvent contacter notre syndicat, pour toute information complémentaire."

Alors que le Conseil général des Deux-Sèvres vient de voter un budget 2010 en baisse (38,3M€ au lieu de 60 M€ en 2009) concernant les investissements, en raison, notamment des incertitudes sur ses ressources fiscales (réforme de la taxe professionnelle, transferts de charges) ; on peut aisément mesurer les réactions en chaîne sur l'économie de la crise de confiance qui sévit depuis plus d'un an dans les milieux économiques.